

Monsieur

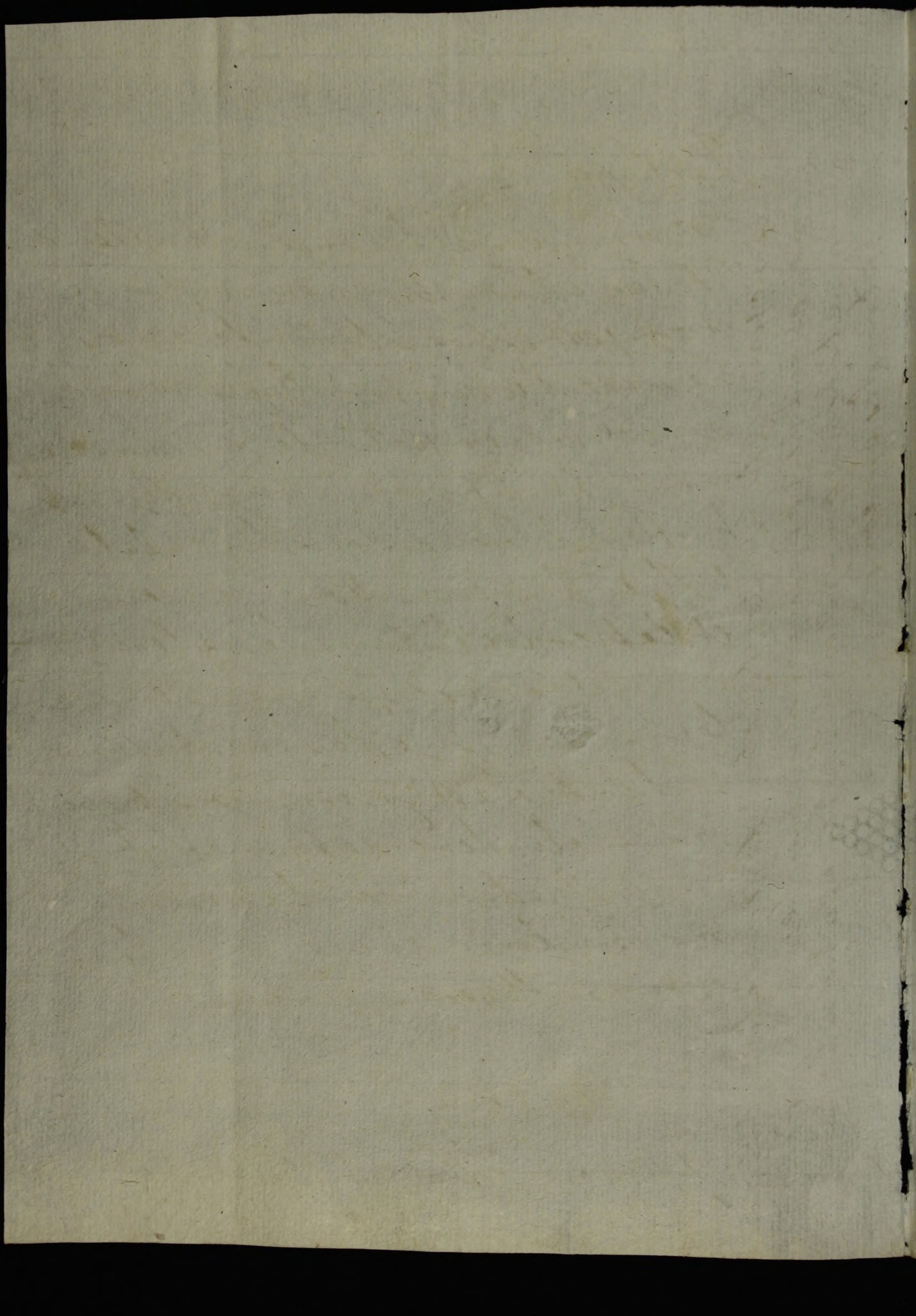
Je vous prie que le congé qu'il a pleu à  
S.A. de me donner pour venir en France  
et qui sera expiré à la fin de ce mois  
ne me peut servir pour Caspport pour  
m'en retourner en Hollande au commerce  
ment d'Avril prochain de vous supplie tres  
humblement de me vouloir obliger de la  
supplie de me vouloir accorder un  
et de prendre la peine de me le renvoyer  
Je ferois vous en prie que si en aye  
besoin de vous prie de ne m'importuner  
sa dite Altesse et je vous prie a propos  
que se le Roy de mer de pour mes lettres de  
vous supplie de ne faire la poursuite  
mais me donner un passe port aduis  
et sans obligation de m'en venir

Monsieur

Paris le 20 de fevrier 1699  
Johan de Witt et Gerardus de Witt  
Seigneurs machaut

Responser à S.A. pour le Caspport de Hollande  
reus et qu'il faut le faire passer par le  
mer de Caspport pour aller en Hollande  
le dit des environs











A. Moerssem

Mansie des Zulecum

A la Haye

